

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT101 Comptabilité et fiscalité 1			
Code	ECCM1B01CPE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Sarah SEGOND (sarah.segond@helha.be) Coralie VAN HOUTTE (coralie.van.houtte@helha.be) Marcella NOTARRIGO (marcella.notarrigo@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est d'initier l'étudiant aux fondements de la comptabilité dans un contexte de tenue de comptabilité en respectant toutes les formalités légales et réglementaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- d'appliquer les fondements de la comptabilité,
- d'établir les pièces justificatives et de journaliser les écritures comptables correspondantes

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM1B01CPEA Fondements d'une comptabilité générale 72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B01CPEA Fondements d'une comptabilité générale 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements d'une comptabilité générale			
Code	3_ECCM1B01CPEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Sarah SEGOND (sarah.segond@helha.be) Coralie VAN HOUTTE (coralie.van.houtte@helha.be) Marcella NOTARRIGO (marcella.notarrigo@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage est d'initier l'étudiant aux mécanismes de base de la comptabilité ainsi qu'à la logique comptable dans un contexte de tenue de comptabilité simple afin de le préparer aux écritures de fin d'exercice.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'appliquer les mécanismes de base de la comptabilité;
- de journaliser des écritures comptables relatives aux opérations journalières;
- d'interpréter et d'appliquer la législation à une situation concrète.

Compétence visée :

3.1. Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières sommaire:

Mécanismes de base

Notions de documents comptables

Notions de TVA

Relations avec les tiers : facture, note de débit, note de crédit

Financement des immobilisations

Démarches d'apprentissage

Approche déductive

Approche par situation - problème

Cours magistral

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- Organisation d'évaluations en « blanc » en fin de période
- Séance de révision sur l'ensemble de la matière

pendant l'année:

- remédiation proposée par thème
- possibilité de tutorat

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus de théorie
 syllabus d'exercices
 PCMN
 Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation écrite portant sur la théorie et sur les activités pratiques.

En fonction des conditions sanitaires, les conditions d'évaluation pourraient être modifiées. L'examen pourrait en effet se dérouler à distance par écrit et/ou oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de juin quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).